

Faits saillants budget 2023-2024

Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), relève les différentes mesures pour lesquelles les coopératives et les mutuelles pourront bénéficier d'un soutien stratégique ou d'un accompagnement. Ces mesures pourront favoriser leur développement et leur croissance afin de soutenir le gouvernement du Québec à résoudre certains enjeux auxquels la société est confrontée.

Le budget québécois 2023-2024 se dévoile dans un contexte socioéconomique inflationniste.

En 2023-2024, le solde budgétaire est déficitaire de 4 milliards de dollars et les revenus s'établissent à 147,7 milliards de dollars. Au 31 mars 2023, le ratio de la dette brute au PIB s'établira à 40,2%. Il est alors inférieur à celui d'avant la pandémie, soit 43,5% du PIB au 31 mars 2020.

L'année 2023 sera une année de transition. La maîtrise de l'inflation rétablira un contexte propice à une croissance durable dès 2024. Ainsi, la hausse du PIB réel atteindra 1,4 % en 2024 au Québec.

Le CQCM demeurera à l'affût du déploiement des mesures et s'assurera de l'éligibilité des coopératives et des mutuelles.

Habitation

- **1 milliard de dollars sur 6 ans pour favoriser l'abordabilité du logement.**
 - Plus spécifiquement, cette somme permettra: de construire **1 500 nouveaux logements abordables** dont 500 unités en collaboration avec le secteur privé, d'appuyer la création de 450 logements financés par l'initiative pour la création rapide de logements, d'accélérer la réalisation d'environ **3 300 logements AccèsLogis déjà annoncés**, de mettre en place un projet pilote pour l'acquisition et l'installation de logements modulaires pour les besoins du milieu de la santé et de rénover le parc d'habitations à loyer modique.
- Continuer **d'appuyer l'habitation au Nunavik**. Le gouvernement prévoit 43 M\$ sur 3 ans; notamment pour construire un entrepôt qui servira à **conserver les matériaux nécessaires à l'entretien des logements sociaux**, assurer la **reconstruction de logements sociaux sinistrés** et appuyer le marché de l'habitation privée au Nunavik.

Santé

- **5,6 milliards de dollars d'ici 5 ans**, soit 3 milliards pour **rendre le système de santé plus efficace et plus flexible**, 2 milliards pour **prendre soin des aînés et des personnes proches aidantes** et 565,4 M\$ pour **soutenir les personnes plus vulnérables**.
 - Parmi ces sommes, 395 M\$ sont prévus pour ouvrir de nouvelles cliniques d'accès à la première ligne et ajouter des infirmières praticiennes spécialisées et d'autres professionnels en première ligne.

Soins et services à domicile

- Le virage majeur entrepris par le gouvernement au cours des dernières années a mené à une hausse de 45 % du nombre d'heures de services de soutien à domicile offerts; passant de 19 500 000 heures en 2018-2019 à 28 300 000 heures en 2021-2022.
- Une **somme de 963,5 M\$ sur 5 ans** est prévue pour intensifier l'offre de services de soutien à domicile. Cet investissement permettra notamment :
 - D'offrir des services à 34 000 personnes de plus (passant de près de 383 000 au 31 mars 2023 à 417 000 au 31 mars 2028);
 - De rehausser la prestation de services de soutien à domicile d'environ 13 800 000 heures annuelles (passant de 29 800 000 au 31 mars 2023 à 43 600 000 au 31 mars 2028);
 - De réduire le nombre de personnes en attente d'un premier service de soutien à domicile de près de 9 000.

Transformation numérique

- **Afin de poursuivre l'initiative et soutenir** la poursuite du virage numérique des entreprises du Québec, le gouvernement prévoit 50 M\$ additionnels sur 2 ans.

Secteur bioalimentaire

- **Afin d'appuyer l'essor du secteur bioalimentaire, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2023-2024, des initiatives totalisant 813,1 M\$ sur 5 ans et visant à :**

- Poursuivre le **financement de la politique bioalimentaire**. Le gouvernement prévoit 615,1 M\$ sur 3 ans à compter de 2025-2026;
- **Accroître l'autonomie alimentaire** du Québec. Le gouvernement **prévoit 175 M\$ sur 5 ans pour hausser les sommes disponibles pour les programmes du MAPAQ** visant à augmenter les investissements et la productivité des entreprises bioalimentaires;
- **15 M\$ sur 2 ans pour bonifier le Programme Investissement Croissance Durable** de la Financière agricole du Québec.

Prosperité régionale

- **217,3 M\$ sur cinq ans pour stimuler la vitalité économique régionale**. À cet effet, **une enveloppe de 25 M\$ sur 3 ans est prévue** pour bonifier les Fonds locaux d'investissement et **recapitaliser la Fiducie du Chantier de l'économie sociale**.
- *Secteur forestier* : **128 M\$ sur 5 ans** pour **augmenter le niveau d'investissement en travaux sylvicoles** (98 M\$ sur 5 ans), poursuivre les efforts de protection des forêts contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette et soutenir la structure industrielle forestière des régions de l'Outaouais et des Laurentides.
- *Internet haute vitesse* : **108,7 M\$ sur 5 ans** pour notamment poursuivre les **engagements en faveur d'une meilleure connectivité Internet** et déployer des initiatives dans la couverture cellulaire.
- *Main-d'œuvre et immigration*:
 - **33,5 M\$ pour favoriser l'attraction et la rétention de travailleurs**, plus particulièrement, afin de poursuivre les **activités de recrutement international** et **augmenter le nombre de ressources destinées à l'analyse des demandes d'immigration temporaire des travailleurs et étudiants étrangers** et accélérer le traitement des candidatures.
 - **73 M\$ sur 5 ans** afin de mettre en œuvre des initiatives visant à **augmenter la proportion de personnes immigrantes** qui s'établissent **dans des régions** plus touchées par la pénurie de main-d'œuvre.

- *Transport aérien* : 10 M\$ pour prolonger l'aide d'urgence aux transporteurs aériens régionaux. Cet investissement porte à 82 millions de dollars l'aide octroyée aux transporteurs aériens régionaux depuis le printemps 2020.

Environnement

- Une aide additionnelle de 23,2 M\$ sur 2 ans pour la rétribution des bonnes pratiques du Plan d'agriculture durable 2020-2030. Depuis le lancement de l'initiative en février 2022, ce sont plus de 1 800 entreprises qui ont déjà adopté des pratiques agricoles durables.